



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

**DÉCISION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN
CONTRAT DE RÉSERVATION POUR UN SÉJOUR
À LA COMMANDERIE D'ARVILLE
DU 22 AU 24 AOÛT 2023.**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération n° 04 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 déléguant au Maire pour la durée de son mandat certaines attributions, et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Considérant la proposition de La Commanderie d'Arville,
1 allée de la Commanderie – 41170 COUETRON-AU-PERCHE

DÉCIDE

Article 1 : de signer avec l'association La Commanderie d'Arville, un contrat de réservation pour un séjour avec 14 enfants et 3 adultes **du mardi 22 au jeudi 24 Août 2023.**

Article 2 : Le coût total de cette prestation est fixé **1 805.00 €** (hébergement, repas et 4 activités encadrées par enfant). **Un acompte de 30 % (soit 541,50 €) doit être versé dans les 60 jours, pour confirmer la réservation.**

Article 3 : Sur demande écrite de la commune, et après accord de La Commanderie d'Arville, le nombre de participants peut augmenter, les mêmes conditions tarifaires unitaires s'appliquant alors.

Article 4 : dit que les crédits sont prévus au budget de la commune à l'article 611 « Contrats de prestations de services avec des entreprises ».

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des actes de la commune et ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet et à Madame la Trésorière Principale.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le vendredi 20 janvier 2023

Certifié exécutoire, reçu en sous-préfecture, le
Georges JOUBERT

Le Maire,
Georges JOUBERT

Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX
Tél. : 01.69.14.14.40 - Fax. : 01.69.14.14.59 - E.Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr